COMMUNE DE SAINTE ADRESSE

PLAN LOCAL D'URBANISME

3ème MODIFICATION

DECOUPAGE EN ZONES

PLU approuvé le 22.10.10

1ère modification du P.L.U. approuvée le 14.03.2013

2ème modification du P.L.U. approuvée le 27.06.2016

4ème modification simplifiée du PLUi approuvée le 28.06.2017

3ème modification du PLUi approuvée le 12.02.2018

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 12 février 2018 approuvant la modification du PLU

VILLE DE SAINTE-ADRESSE

MAIRIE DE STE-ADRESSE Seine-Maritime

Echelle 1/2000

LEGENDE

- Limite de zone
- UA — Désignation de zone
- Emplacement réservé et numéro d'identification
- Espace boisé classé
- Prescription particulière pour la hauteur des bâtiments
- RD 32 & RD940 : zone de nuisance sonore (arrêté préfectoral du 28/03/2002)
- Tracé de voies à créer au titre de l'article L.123-1°5 du code de l'urbanisme
- Secteur de mixité sociale de l'article L.123-1°16 du code de l'urbanisme
- Bande de constructibilité (profondeur 25 mètres depuis l'alignement)
- Marge de recul

Eléments du paysage et immeubles à protéger à requalifier et à mettre en valeur (L123-1°7 du code de l'urbanisme)

- Immeuble à mettre en valeur
- Boisements à maintenir
- Arbre isolé à maintenir
- Point de vue

Périmètres de précaution liés aux risques naturels (R123-11-b du code de l'urbanisme)

- Zone de glissement de terrain
- Secteur à risque d'effondrement
- Localisation ponctuelle d'indice de cavité souterraine supprimé
- Ancienne parcelle rapidement/mal zone où indice de cavité souterraine non positionnable
- Emplacement et largeur de l'aire de retenue
- Zone inondée par débordement
- Zone de risques "fort et moyen" / "faible" liés aux écoulements de falaise
- Progression de périmètre complémentaire de protection lié aux écoulements de falaise

POINTS DE VUE

N° de point de vue	Désignation commune	Cote NGF de référence	Angle à en degrés décimaux
1	Dieulifas	66.00m cote au sol 2m44.20 m	1.330°
2	Rue du Canonnet	66.67 m cote au sol 2m40.55 m	0.720°
3	Route du Cap	66.00 m cote au sol 2m40.26 m	2.110°
4	Route du Cap Avenue de l'Hippodrome	90.07 m cote au sol 2m95.53 m	4.410°
5.1	Rue Charles Lemarchand (entrée du chemin donnant accès à la falaise)	75.07 m cote au sol 2m74.69 m	6.520°
5.2	Notre Dame des Flots Nord	79.30 m cote au sol 2m78.87 m	10.930°
5.3	Notre Dame des Flots Sud	79.28 m cote au sol 2m78.80 m	2.190°
6	Pain de Sucre	69.40m cote au sol 2m65.67 m	5.870°
7	Boulevard Président Félix Faure	74.50m cote au sol 2m70.49 m	7.570°

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des équipements	Collectivités ou services bénéficiaires	Parcelles concernées	Surfaces approximatives des emplacements réservés
1	Aménagement d'espaces de détente et de promenade ouverts au public	Ville de Sainte Adresse	voir Plan	26 100 m²
2	Aménagement d'espaces de détente et de promenade ouverts au public	Ville de Sainte Adresse	voir Plan	6 990 m²
3	Aménagement d'espaces verts	Ville de Sainte Adresse	voir Plan	4 180 m²
4	Aménagement de liaisons	Ville de Sainte Adresse	voir Plan	600 m²
5	Aménagement de voirie	Ville de Sainte Adresse	voir Plan	400 m²
6	Aménagement d'espaces de détente et de promenade ouverts au public	Ville de Sainte Adresse	voir Plan	5 400 m²
7	Aménagement d'espaces verts	Ville de Sainte Adresse	voir Plan	4 865 m²

CODAH - Droits réservés
BD TOPO Pays © IGN - Paris - 2006 - Reproduction interdite
Grand Port Maritime du Havre